

Le « Plume-Tambour »

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez

Mai 2002

N° 22

Le mot du maire

Ce numéro est, en grande partie, consacré aux activités de la première quinzaine de Mai : Villiers en Fête. En effet mille à deux mille personnes ont participé, soit comme acteurs, soit comme spectateurs à une ou plusieurs réjouissances.

Quelles qu'elles soient, sportives comme course cycliste, triathlon, tennis ou culturelles comme théâtre, concert classique ou rock, peinture, exposition artisanale, ou récréatives avec la soirée celte, les défilés musicaux et autre fête foraine. Toutes ces activités ont rencontré un vif succès.

Il faut remarquer que de nombreuses associations de la commune ont participé à l'organisation de cette quinzaine et que de nombreux bénévoles ont mis la main à la pâte. Je les en remercie tous chaleureusement car ceci contribue à animer le village mais aussi tisse des liens entre les gens et les différents groupes de personnes.

Sachez que, pour cela, je suis très fier de vous tous. Pourvu qu'on puisse recommencer les années suivantes.

Alain Champion



Sommaire

1 Le mot du maire
2 Conseil municipal du 27 mai 2002
4 Le sort des ordures ménagères – Carnet
5 L'eau – les téléphones portables
7 Villiers-sous-Grez en fête
8 La bibliothèque aussi
9 Courses cyclistes du 1er mai
10 Le Théâtre du Grabuge « se dramatise »
12 Fête foraine
13 Grands et petits en ballade
14 Triathlon
16 Concert classique – Soirée pop rock
17 Peintres de rue
18 Visite de la plaine avec les agriculteurs
19 Soirée gauloise
20 Agenda, liste des associations

Compte rendu du Conseil municipal du 27 mai 2002

Présents : Alain CHAMPION ,Maire, Jean LEPAGE, André ORTS ,Jean-Paul CLEMENT Adjoints, Philippe ESCLANGON, Gérard COLAS, Liliane VIRON, Rémy EDARD, Anne-Marie THIBAUT, Laurent MAYOUD, Raymond VANUXEM, Corinne ANDRÉ et Roger MAGERT, Conseillers municipaux.
Absents excusés : Maryvonne LEPILLER donne pouvoir à M. Alain CHAMPION, Didier VIRATEL donne pouvoir à M. André ORTS,
Secrétaire : André ORTS
Le compte rendu du conseil municipal du 26 avril 2002 est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS :

COMPTES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE, EAUX ET ASSAINISSEMENT :
Le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean LEPAGE 1er Adjoint, approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2001.
COMMUNE : Section de fonctionnement :
Dépenses : 2 404 023,89 F
Recettes : 3 191 185,12 F
Résultat excédentaire : 787 161,23 F
Section d'investissement :
Dépenses : 707 853,75 F
Recettes : 1 017 971,00 F
Résultat excédentaire : 310 117,25 F
D'où un résultat de clôture de : 1 097 278,48 F
EAU : Section de fonctionnement :
Dépenses : 49 194,17 F
Recettes : 218 385,20 F
Résultat excédentaire : 169 191,03 F
Section d'investissement :
Dépenses : 46 709,62 F
Recettes : 74 257,86 F
Résultat excédentaire : 27 548,24 F
D'où un résultat de clôture : 196 739,27 F
ASSAINISSEMENT : Section de fonctionnement
Dépenses : 55 076,15 F
Recettes : 263 718,04 F
Résultat excédentaire : 208 641,89 F
Section d'investissement :
Dépenses : 29 245,21 F
Recettes : 37 481,85 F
Résultat excédentaire : 8 236,64 F
D'où un résultat de clôture : 216 878,53 F

COMPTE DE GESTION 2001 :
Le conseil municipal, adopte à l'unanimité les comptes de gestion de Monsieur le Trésorier de la Chapelle la Reine, pour les budgets de la Commune, l'eau et l'assainissement.

SUBVENTION ASSOCIATION SCOLAIRE :
Monsieur le Maire propose d'allouer, pour l'année 2002 une subvention de 1100 € à l'association sportive scolaire de Villiers et Recloses. Le conseil municipal adopte cette proposition par 14 voix et une abstention.
Monsieur le Maire propose qu'à l'avenir les deux communes concernées s'associent pour partager équitablement le montant total des subventions communales à cette association. Un courrier dans ce sens sera adressé à Madame le Maire de Recloses.

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 :
La décision modificative concernant la part communale de l'indemnité de logement due à Mme Laure MATTRAY, institutrice à l'école de Villiers-sous-Grez est adoptée à l'unanimité.
Mme MATTRAY percevra une somme de 49, 09 € mensuelle à compter du 1er Septembre 2001.

DEVIS AVA :
Sur avis favorable de la DDE de Nemours, le devis de la Sté AVA concernant les travaux de réfection des routes de Larchant et Bourron-Marlotte (point à temps) a été accepté à l'unanimité pour un montant de 3810,46€TTC.

DEVIS ACHATS MATÉRIEL FOYER :
Le conseil municipal décide l'achat de 15 tables pour un montant de 2899,03€TTC.(devis COMAT ET VALCO) et de deux réfrigérateurs pour environ un montant de 1200€TTC.

DEVIS SAUR :
Le conseil municipal refuse, par 14 voix et une abstention, le devis proposé par la SAUR concernant la mise en place d'une 2ème bouteille de chlore avec inversion automatique à la station de pompage de Villiers-sous-Grez.

REMBOURSEMENT DE DÉGATS FOYER:
Le Conseil municipal autorise M. le Maire à recevoir de M. José VIEIRA un chèque de 508,30 € représentant les frais de réparations de dégâts occasionnés lors d'une location.

PROJET DE CONTRAT RURAL INTERCOMMUNAL DU RPI :
Le 6 Mai, les membres du RPI ont examiné l'avant

projet définitif (APD) présenté par le Cabinet « COSTE ET ORBACH », le montant des travaux étant supérieur au montant subventionnable. Il a été décidé de retirer du projet les études concernant l'abribus à Recloses et le circuit sécurisé des cars à Villiers-sous-Grez, et de revoir à la baisse le montant de tous les travaux. Le conseil municipal approuve cette disposition.
De nouvelles propositions ont pu être étudiées lors de la réunion du 23 mai 2002 avec MM. VARNET et FRANCHINI fonctionnaires chargés de l'établissement des contrats ruraux respectivement au Conseil Général de Seine et Marne et au Conseil Régional d'Ile de France qui ont relevé dans le projet de contrat rural quelques détails nécessitant des corrections.
Le 15 Juin 2002 le conseil municipal de Recloses doit se prononcer sur ces nouvelles propositions, le 1er juillet, le conseil municipal de Villiers-sous-Grez en fera autant. Le RPI entérinera les décisions des 2 conseils et pourra ainsi déposer le projet auprès des services concernés.
Le conseil municipal décide à l'unanimité la vente au RPI, pour l'euro symbolique, les parcelles nécessaires à la construction de l'école maternelle cadastrées AB, n°328p, 329p et 330p,comme le prévoient les statuts du RPI et donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous les actes notariés.

PASSAGE DU POS (Plan d'Occupation des sols) au PLU (Plan local d'urbanisme) :

M. le Maire expose aux conseillers municipaux qu'en application de la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) du 13 décembre 2000, le Plan d'occupation des sols devenu, du fait de la loi du 13 décembre 2002, Plan local d'urbanisme (PLU) est tel qu'il a été approuvé le 27 mars 1986 et mis à jour le 24 mars 1994 et le 28 février 2001 ne correspond plus aux exigences actuelles de l'aménagement spatial de la commune. Il est nécessaire d'envisager une réorganisation de l'espace communale une redéfinition de l'affectation des sols en fonction des besoins.
Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré le conseil municipal :

Décide, par 13 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, de prescrire la révision totale du POS devenu PLU sur l'ensemble du territoire, conformément au chapitre 3, article L123-1 et suivants du Code de l'urbanisme.

Désigne à bulletin secret les membres du conseil municipal chargés de suivre la révision du PLU, à savoir :Alain CHAMPION, Jean LEPAGE, André ORTS, Jean-Paul CLEMENT, Gérard COLAS, Rémy EDARD et Roger MAGERT.

TRAVAUX PRÉVUS A L'EGLISE :

Le Maire informe le conseil municipal après la visite de Monsieur MOULIN, Architecte en Chef des Bâtiments de France de faire financer différents projets de travaux dans l'Église et aux abords de celle-ci par un contrat rural.
Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition et donne pouvoir à Monsieur le Maire d'entamer les études préalables nécessaires à sa réalisation.

INFORMATIONS :

LE GAZ À VILLIERS :

Les travaux de l'installation du gaz se poursuivent conformément au calendrier. Des riverains ont signalé des dégâts occasionnés. Ils seront étudiés lors de la prochaine réunion de chantier.

JOURNÉES « VILLIERS EN FÊTE »

Jean-Paul CLÉMENT et Gérard COLAS ont rendu compte des différentes manifestations qui ont obtenu un franc succès. Il a été décidé de les renouveler l'an prochain. Monsieur le Maire et le conseil municipal remercient chaleureusement tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de ces manifestations.

PLACEMENT DES FONDS NON UTILISÉS :

A la demande de M. le Maire, M. Raymond VANUATAN informe le conseil municipal de la possibilité de placement de fonds municipaux. Cette procédure nécessite une autorisation de M. le Trésorier Payeur Général et n'est possible que dans deux cas bien précis:
- fonds provenant d'emprunt non utilisés pour travaux différés pour des raisons de force majeur indépendantes de notre volonté,
- fonds de la cession de biens patrimoniaux en attente d'utilisation.

ECO POINT :

Chacun a pu constater l'état déplorable de notre éco-point, malgré nos appels réitérés au civisme de chacun. Il faut cependant préciser que l'éco-point est régulièrement nettoyé 3 fois par semaine . Cet éco-point va disparaître. On ne gardera que deux containers pour le verre, ces containers insonorisés pourront être placés dans le village a des endroits choisis pour une meilleure surveillance, en attendant la mise en service des déchetteries à La Chapelle la Reine, à Chaintreaux et à Château-Landon

nous pouvons toujours utilisé celle de Saint Pierre les Nemours. Pour plus d'informations concernant le sort des résidus ménagers nous vous recommandons l'article qui suit.

PNR :

Jean-Paul CLÉMENT informe le conseil municipal que le groupe « intercommunalité du PNR » est chargé de choisir un bureau d'étude qui fournira aux communes les éléments nécessaires à la mise en place des regroupements de communes dans le cadre du PNR.Une première de ce groupe de travail aura lieu le 3 juin 2002 qui procédera à l'étude préalable de ce projet.

Jean-Paul CLÉMENT représentera la commune à cette réunion.

QUESTIONS DIVERSES :

-Le Maire fait part du courrier reçu de M. MORET Gérard concernant l'éboulement du mur de clôture du jardin de M .et Mme SURGET sis le long du chemin rural n° 57 dit de la Garenne.

-Rémy EDARD fait remarquer que la voiture utilisée par nos employés est un bien communal et à ce titre elle mérite d'être entretenue et nettoyée régulièrement.

Le sort des ordures ménagères

Pour améliorer la protection de l'environnement, mais aussi pour se mettre en conformité avec la législation, le ramassage, la transformation, la valorisation et le stockage des ordures ménagères vont être profondément modifiés.

LE TRI SÉLECTIF

Le tri sélectif va démarrer sur 10 communes tests du syndicat intercommunal de ramassage des ordures le 1er juillet. Cela va permettre d'acquérir une certaine expérience et de résoudre les problèmes qui peuvent apparaître lors de cette nouvelle collecte. Au mois d'octobre le tri doit démarrer pour la totalité des communes du syndicat.

Pour ce faire, des poubelles à couvercle jaune seront distribuées à tous. Leur volume sera variable de 120 à 660 litres suivant le nombre d'habitants de chaque maison. Le ramassage dans les communes rurales aura lieu tous les 15 jours, les fréquences seront supérieures dans les agglomérations, en conséquence dans les villages, les poubelles distribuées seront plus grandes que dans les villes.

Chaque poubelle sera personnalisée, elle comportera l'adresse du logement à laquelle elle correspond.

Un document indiquera ce qu'il faut y mettre : cartons, bouteilles plastiques, emballages divers.

Mais il explicitera aussi ce qu'il ne faut pas y mettre : bouteilles d'huile, polystyrène, films plastiques.

Le tout-venant non trié continuera à être ramassé comme actuellement.

LES NOUVELLES DÉCHETTERIES

Les écopoints vont disparaître, il n'y aura plus que des conteneurs à verre.

Les gravats, végétaux, huile de vidange et leurs récipients devront être apportés à une des déchetteries en cours de construction sur le territoire du syndicat.

La disposition des bennes sera telle que le déchargement soit facile, surtout pour les matériaux les plus lourds (gravats).

Trois déchetteries sont en préparation à St Pierre-lès-Nemours, La Chapelle-la-Reine et Chaintreau. Elles pourront recueillir les piles, accus, médicaments, peintures qui jusqu'à maintenant étaient apportés au Kangourou. Ces produits devront être déposés directement au gardien.

NOUVEAUX HORAIRES

En attendant le démarrage de ces nouvelles déchetteries, à partir du 1er juillet les horaires de la mini déchetterie de St Pierre seront améliorés : du lundi au vendredi de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h, le dimanche de 9 h à 13 h.

Philippe ESCLANGON

Notre vie

Les canalisations en plomb

La législation

Actuellement le maximum autorisé de la teneur en plomb de l'eau potable est de 50µg /litre (50 millionièmes de gramme), il ne sera plus que de 25µg /litre en 2004 et 10µg /litre en 2014.
Il semble que la législation obligera à refaire les installations comportant du plomb, probablement avant 2004 pour les réseaux et les établissements fournissant de l'eau au public comme les écoles. Dans les habitations on devra refaire les installations en plomb avant 2009.

L'état des lieux

Dans les logements construits depuis 1950, en général il n'y a plus de canalisations en plomb car cela revenait trop cher. Par contre le plomb était encore utilisé pour le raccordement au réseau général jusqu'en 1980.
Cependant dans les régions où l'eau est très calcaire, comme c'est le cas à Villiers, le risque peut-être bien atténué dans les tuyauteries anciennes car une couche de calcaire s'est déposée sur la surface en plomb, ce qui empêche tout contact de l'eau avec le plomb. Cependant si des portions de canalisations en plomb alternent avec d'autres en cuivre, cela provoque une réaction électrochimique entre ces deux métaux et entraîne une dissolution du plomb dans l'eau.

Actuellement dans les habitations, les nouvelles installations sont en cuivre ou en polyéthylène, cela est considéré comme le plus sûr... jusqu'à ce qu'on découvre, peut-être, une nouvelle toxicité à ces matériaux. En effet, pour améliorer leurs propriétés mécaniques, on ajoute certains métaux au polyéthylène utilisé pour les canalisations.

Le plomb et la santé

Le plomb crée des troubles du comportement, des reins, du système immunitaire et reproducteur.
Les enfants sont plus sensibles que les adultes, leur système nerveux est menacé. Et qui plus est, un spécialiste prétend que les adultes qui ont été exposés au plomb durant leur enfance ont leur QI diminué en moyenne de 5 unités. Donc si nous faisons un effort pour diminuer le plomb que nous absorbons, nos enfants devraient être plus intelligents…

La consommation d'eau potable ne représente qu'une faible partie du plomb absorbé. De nombreux aliments en contiennent davantage, surtout les produits de la mer. On en trouve aussi dans le foie, les rognons, les céréales, les fruits, les légumes, le vin. De toute façon les risques sont faibles, sur 24 000 décès par an en France dus à l'alimentation, 23 000 proviennent de l'excès d'alcool.

L'eau du robinet de Villiers

L'eau du robinet est pompée à 36 mètres de profondeur par la station de captage gérée par la SAUR. Elle est ensuite traitée au chlore et non à l'eau de Javel pour détruire les bactéries pathogènes c'est à dire qui pourraient être responsables de maladies. Cette eau désinfectée est ensuite envoyée dans le château d'eau situé sur le rocher Saint Etienne puis distribuée dans les conduites de la commune.

Le chlore

Contrairement à ce qu'affirment certains media mal informés le chlore n'existe pas sous forme de granulés : c'est un gaz très peu soluble dans l'eau. Vous n'en retrouvez donc guère lorsque l'eau arrive chez vous, les analyses montrent que notre eau en contient 0,00003%.

Il arrive que vous perceviez chez vous une odeur qui rappelle la Javel : il s'agit de composés organochlorés qui indiquent, contrairement à ce qu'on pourrait penser, que la quantité de chlore injectée est insuffisante pour détruire ces composés, il faut donc augmenter la quantité de chlore. Cela se produit lorsque la bouteille de chlore est à renouveler, c'est à ce moment que vous pouvez voir les employés de la SAUR intervenir sur notre commune et tout rentre dans l'ordre.

L'élément chlore n'est pas synonyme de toxique, il est même indispensable à la vie. On en trouve 61 % dans le sel de cuisine, un peu moins dans l'eau de Javel :48 %. La toxicité du chlore dépend de la composition du produit dans lequel il existe.

Les nitrates

Longtemps considérés comme toxiques, on sait maintenant que les normes très sévères appliquées jusque là sont très exagérées. Mais il est difficile aux pouvoirs publics de revenir en arrière. On essaie, tout de même, de limiter les nitrates contenus

dans l'eau car ils favorisent la prolifération des algues. Lors des analyses de l'eau on accorde trop d'importance aux nitrates et pas suffisamment à certains produits beaucoup plus dangereux comme les composés aromatiques.

L'épuration de l'eau

Quand les eaux usées arrivent à la station, elles sont séparées des eaux pluviales pour celles qui viennent d'une partie du lotissement, par contre toutes les autres arrivent mélangées. L'eau est débarrassée de ses plus gros détritus en passant à travers un grillage, puis des graisses qui surnagent. Lorsque le débit est très important, lors d'un orage ou aux moments de forte utilisation, si le débit maximum de la station est dépassé, l'eau est momentanément stockée dans un grand bassin (c'est celui qu'on peut voir de la route).
Ensuite l'eau passe dans un bassin de traitement où des bactéries travaillent pour oxyder les impuretés et les transformer en boue. L'eau est brassée pour l'oxygéner et aider ainsi le travail des bactéries.
Après, l'eau est transférée dans un bassin de décantation où les boues se déposent. Enfin l'eau sort claire et relativement pure, elle est alors envoyée dans des canaux qui se trouvent le long du chemin situé en face du tennis où elle séjourne jusqu'à ce qu'elle s'évapore ou s'infiltre dans le sol. Celle qui s'infiltre met environ 30 ans pour parvenir à la nappe phréatique où elle arrive après avoir traversé une épaisse couche de sable qui est un filtre parfait. On peut alors la pomper de nouveau... et la boire.

La légionellose

Ce sont des bactéries qui se développent dans l'eau tiède entre 23° et 47°. Lorsque l'eau est ensuite pulvérisée, comme dans les jacuzzis ou lorsqu'on prend une douche, ces bactéries se répandent dans l'atmosphère, elles pénètrent dans les poumons et provoquent une infection.
Ces bactéries existent en permanence autour de nous en petites quantités, les personnes en bonne santé les éliminent facilement tant qu'elles ne prolifèrent pas trop.
Les symptômes de la maladie ne sont pas typiques et proches de ceux de la grippe. L'incubation dure une dizaine de jours, les antibiotiques de la famille des pénicillines ou céphalosporines sont inefficaces, seuls les macrolides ont une action.

Les précautions

Il faut régler les chauffe-eau à une température assez élevée, au-dessus de 55° pour éviter le développement de ces bactéries.
Dans la portion de tuyau entre le chauffe-eau et le robinet, lorsque le robinet d'eau chaude est fermé, l'eau stagne, se refroidit et se trouve dans la gamme de température où les bactéries peuvent se développer. Il faut donc laisser couler l'eau un moment avant de l'utiliser afin d'éliminer l'eau ayant séjourné dans le tuyau.
Remplacer de temps à autre les pommeaux et flexibles de douche ainsi que les joints.
Au moment de son installation, on a intérêt à disposer le chauffe-eau à proximité de la douche pour éviter les grandes longueurs de tuyau où les bactéries peuvent se développer.

Les téléphones portables

Lorsqu'il est allumé, même en dehors des temps de communication, un téléphone portable émet des ondes semblables à celles d'un four micro-ondes mais évidemment avec une puissance bien moindre. Ces ondes, qui s'échappent de l'antenne, provoquent donc une cuisson ou plutôt un échauffement des corps qu'ils rencontrent. Des mesures ont été faites et on a observé un échauffement de la tête lorsque le téléphone est approché de l'oreille. De même, bien qu'on n'ait pas fait de mesure, si le téléphone est collé contre le corps lorsqu'on est en attente d'une communication, il doit y avoir échauffement du corps à proximité du téléphone.
Une étude scientifique (qui peut prendre plusieurs années) est en cours pour déterminer si cet échauffement est nuisible. En attendant les résultats de cette étude, il est préférable de prendre des précautions et d'éloigner un peu le téléphone de son corps.
Un léger éloignement suffit, en effet si l'antenne, au lieu de se situer à 1 cm du corps, est placée à 10 cm, cela divise par 100 la puissance reçue par le point du corps le plus proche de l'antenne.

Les précautions

En attente de communication, mettre l'appareil dans un sac qui l'éloigne un peu du corps.
En communication utiliser un kit mains-libres et tenir le téléphone par le côté opposé à l'antenne ou le poser à distance.

Danièle & Philippe ESCLANGON

VILLIERS-SOUS-GREZ EN FÊTE

La municipalité de Villiers-sous-Grez, l'Amicale Villaronne et les associations du village avaient fait le pari d'organiser une décade de fête entre le 1er et le 11 mai.

LA JOURNÉE DU 1er MAI

Les festivités débutèrent par les courses cyclistes du 1er mai organisées par l'US METRO qui a réuni 600 coureurs, y compris ceux de la Populaire où 50 villarons de 7 à 77 ans se sont affrontés.
Des centaines de kilos de frites et de moules furent ingurgités, servis avec bonne humeur et efficacité par l'Amicale villaronne.

APRÈS LE SPORT, LA CULTURE !

Les 3, 4 et 5 mai, le théâtre du Grabuge a joué devant plus de 400 personnes :
« Grand'peur et misère du 3ème reich »
dans une ambiance recueillie, comme si les évènements politiques actuels avaient influé grandement sur la perception du texte magnifique de Bertolt Brecht sur les spectateurs.

LA JOURNÉE DU 7 MAI

Soirée de musique pop rock avec le groupe SLAPS

LA JOURNÉE DU 8 MAI

Après la traditionnelle cérémonie au monument aux morts et le dépôt des gerbes aux plaques Gabriel Bachet et René Lefebvre, ainsi que la remise de médailles du travail par notre maire, Alain Champion, une fête foraine a séduit, malgré le mauvais temps, des dizaines d'enfants.
La fanfare de La Chapelle-la-Reine, à laquelle participait notre concitoyen Serge PICART, à participé à l'animation de la fête foraine.
Le soir, un magnifique concert donné par les élèves de Bernard et Laurence Leroy a enchanté plus de 120 mélomanes qui écoutèrent religieusement pianos et flûtes, saxo et violoncelle,dans des œuvres de Schuman, Brahms, Villa Lobos, Emmanuel Chabrier, Chopin, Sammartini, Granados, Prokofiev et Gershwin, sans oublier un extraordinaire solo de flûte à bec d'un compositeur japonais contemporain, Hirose Ryohei.

Le dernier morceau a réuni sur le plateau, tous les artistes : certains chantaient, les autres les accompagnaient : ce fut une apothéose !



LA JOURNÉE DU 9 MAI

- LE 3ème RELAIS TRIATHLON

Le 9 mai, les acteurs changent (à l'exception de trois protagonistes) (*) puisque 63 participants (de 7 à 71 ans) se sont alignés pour animer le relais triathlon (rollers-vélo-course à pieds)
Sept équipes de juniors 1, neuf équipes de juniors 2, neuf équipes de seniors se sont élancés pour couvrir le remarquable parcours préparé par Laurent Mayoud
Plus de 200 villarons étaient réunis au départ et à l'arrivée des équipes pour applaudir les passages de relais et les performances de chacun.

- LA PEINTURE

Pendant cette même journée, des peintres de rue ont magnifié les monuments de notre village dont bien sûr notre église classée et des apprentis peintres ont créé une grande toile vendue le soir aux enchères sur le parvis du foyer rural.

- L'EXPOSITION ARTISANALE

Dans le foyer rural, toute la journée, une exposition artisanale et de produits de nos régions a permis à des centaines de villarons et d'habitants des environs d'admirer les créations artistiques et de

déguster bière, champagne et vin, dont la gâtine, notre produit vraiment régional.

- LE TENNIS
Quelques enfants ont découvert la pratique de ce sport

LA JOURNÉE DU 11 MAI
- LES TRAVAUX AGRICOLES
Mais la décade n'était pas finie, puisque le samedi matin 11 mai, Alain Champion et Didier Viratel ont expliqué à une vingtaine de personnes les travaux de la terre et leur évolution de génération en génération.

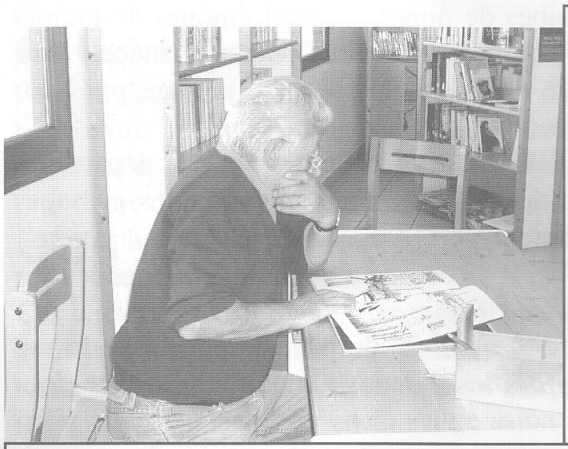
-LA FANFARE DE BEAUMONT
Une éclaircie lui a permis de faire un tour dans le village. La pluie l'a contrainte à terminer la prestation dans l'église.

- LA SOIRÉE CELTIQUE
Le soir, la soirée celtique organisée par EXPRESSION LIBRE et la société de chasse a réuni plus de cent villarons dans une ambiance chaleureuse et chaude.
C'est donc au total plus de mille personnes (certains ont assisté à plusieurs manifestation) qui ont, suivant leurs goûts, participé à ces folles journées de Villiers-sous-Grez. Il faut surtout souligner le dévouement de tous les bénévoles des associations et du Conseil municipal qui se sont relayés pendant dix jours pour animer notre village.

Si Nati et Gérard Colas pour l'Amicale villaronne ont été sans cesse sur la brèche, il faut également souligner les acteurs du théâtre du Grabuge et surtout les deux metteurs en scène, Isa Mercure et Gilles Guillot qui ont produit un spectacle de grande qualité, Bernard et Laurence Leroy qui nous ont montré une fois de plus les talents de leurs élèves, Rémy Edard, Laurent Mayoud et Anne-Marie Thibault qui ont organisé et animé les deux réunions sportives, Pierre Champion qui a semé les graines « tennistiques » en initiant les enfants au tennis, Lili Viron qui a monté l'opération « peintres dans la rue » et coopéré à l'exposition « Art et artisanat », Odile Lechevallier qui a organisé la soirée celtique, Michel Poulain et Blanche Quilain qui ont dispensé la culture, en vendant des centaines de livres, sans parler d'Anne-Marie et Bernard Leschier, toujours actifs et toujours modestes, qui ont été omniprésents.
A côté d'eux, des dizaines de bénévoles ont donné de leur temps et tout cela sous la houlette d'Alain Champion, Maire de Villiers-sous-Grez, toujours sur la brèche ainsi naturellement que toute l'équipe municipale mobilisée pour réussir cette décade merveilleuse.

Le rédacteur en chef

(*) Une forte récompense qui sera souverainement décidée par le rédacteur en chef sera offerte à celui ou celle qui découvrira le premier qui a participé à un spectacle culturel et à une manifestation sportive.



La bibliothèque aussi

Pour la bibliothèque, les quatre jours d'intensité festive ont été fructueux. Grâce surtout à la famille Moizo dont la plupart des membres étaient réunis pour fêter leur mère, grand mère, arrière grand mère. Un grand merci à eux et tous nos vœux pour cette nonagénaire qui n'a pas craint de pousser la chansonnette accompagnée par l'orgue de barbarie. Disons le tout net, en ces quatre journées, près de deux cents livres, d'un choix très varié, ont fait des heureux.
Le produit de la vente nous permettra d'acquérir de nouveaux volumes pour, nous le souhaitons, le plus grand plaisir de nos lecteurs.

Michel POULAIN bibliothécaire

Directeur de la publication : Alain CHAMPION, maire
Rédacteur en chef : Jean-Paul CLÉMENT
Comité de rédaction : André ORTS, Philippe ESCLANGON, Rémy EDARD, Anne-Marie THIBAUT, Corinne ANDRÉ, Roger MAGERT, Andrée COMBE, Francine MAGERT, Blanche QUILAIN
Mise en page : Philippe ESCLANGON
Les Éditions du Paroi

LES PHOTOS DE VILLIERS EN FÊTE
sont exposées à la bibliothèque
Venez les voir aux heures d'ouverture :
mercredi de 17 h à 19 h samedi de 17 h à 18 h
Profitez-en pour emprunter quelques livres

COURSE CYCLISTE DU 1er MAI

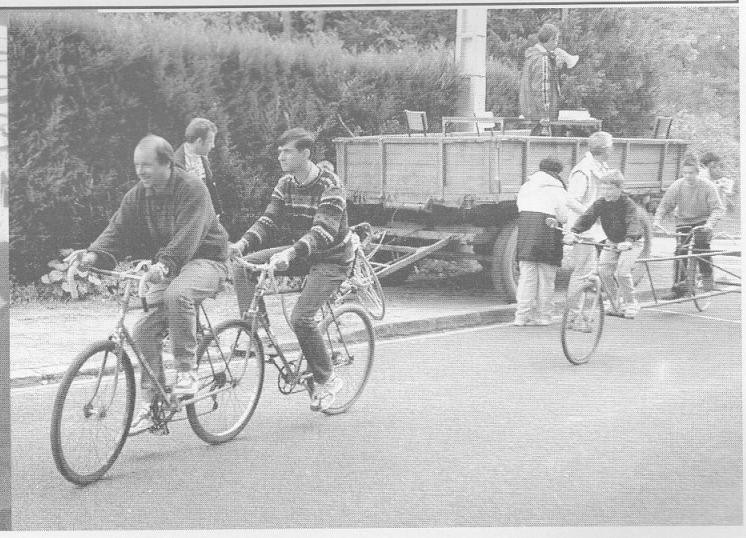




L'organisation de la course a été une réussite malgré le temps fort capricieux et ce principalement durant le déroulement des courses officielles.
Le stand de la buvette a connu un franc succès avec un doublement du taux de fréquentation. La course populaire a regroupé une cinquantaine de participants de toutes les catégories d'âge. Les Villarons se sont illustrés brillamment en remportant 2 victoires, dans la catégorie des 9 – 10 ans avec Marc VIRATEL et, dans la catégorie senior, Daniel BRESSAN pour la deuxième année consécutive.
Le déroulement de la journée a vu, en point d'orgue, la présentation et démonstration des vélos « exceptionnels » imaginés et construits par Didier VIRATEL avec l'aide de son neveu Ludovic. Cette présentation a connu un grand succès et de nombreux essais ont pu être réalisés.
La course toutes catégories de l'après-midi a permis aux nombreux spectateurs d'encourager un peloton de 120 coureurs, du jamais vu dans le village.
La journée s'est conclue dans la joie et la bonne humeur par le pot offert par la municipalité et ce malgré les conditions exécrables offertes par la météo de la fin de l'après-midi.

Rémy EDARD





LE THÉÂTRE DU GRABUGE « se dramatise » !

Le théâtre du Grabuge nous avait habitués à un théâtre souriant, ironique et moqueur, et voilà qu'il a plongé dans l'univers brechtien de l'Allemagne d'avant-guerre.
Près de 400 personnes sont venues écouter dans un silence impressionnant 8 des 24 parties qui composent cette œuvre de Brecht « Grand'peur et misère du 3ème Reich » et ils ont applaudi à tout rompre les 15 acteurs de la troupe qui se sont surpassés : Il est vrai qu'ils étaient bons, et même très bons (peut-être même presque professionnels pour certains d'entre eux qui jouent dans la troupe depuis douze ans)
La densité de ce silence est dûe, comme l'indique le chroniqueur de La République de Seine et Marne, à l'actualité politique de notre pays qui a donné aux représentations de ce week-end une dimension toute particulière.

« *Comment en effet* », ajoute-t-il, « *ne pas se sentir impliqué dans cette chronique de l'Allemagne d'avant guerre où Brecht débusque dans les comportements quotidiens, parfois anodins, les signes d'une intolérance grandissante* ».
« *L'actualité la plus brûlante nous invite à la vigilance car le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde* »

« LA FEMME JUIVE», représentée par une bouleversante Réjane Leschier, met en scène l'impossibilité d'un jeune couple à vivre heureux du fait de la confession de l'épouse contrainte à s'exiler, ne laissant à son mari que son impuissance

« LE MOUCHARD » où des parents se méfient de ce que leur enfant pourrait rapporter de leur conversation aux Jeunesses Hitlérienne, alors que celui-ci est sorti pour finalement acheter du chocolat.

Notons au passage la performance d'Arthur Guillot qui joue là avec un naturel et une spontanéité étonnante.

La scène se termine sur l'interrogation du père à la mère « *Tu crois qu'il dit la vérité ?* »…quel abîme !

Le « VIEUX MILITANT » qui se suicide quand ceux-là mêmes qu'il a promus viennent l'inquiéter.

On peut ajouter cette « CROIX BLANCHE » mise sur le dos du suspect pour le désigner à la vindicte des SA ou des SS, et la peur et le désespoir qui s'insinue tout au long de cette scène à travers une Héloïse Guillot, femme de chambre enamourée … et jeune fille enceinte dans « LE VIEUX MILITANT ».

On peut ajouter ce morceau d'anthologie judiciaire que constitue « À LA RECHERCHE DU DROIT».

Ce pitoyable et malheureux président du tribunal correctionnel qui va monter à l'audience (magistralement interprété par André Orts) qui entend les versions contradictoires de l'inspecteur et du procureur sur une affaire sensible : des SA ont pillé une bijouterie et frappé le bijoutier. Comment le juge de 1934 en Allemagne peut-il sortir de ces dilemmes ? Ce n'est sûrement pas l'ignoble conseiller à la Cour, un « ami » bien indifférent, qui va le sortir de ce mauvais pas : oui, chaque juge est bien seul avec sa conscience, mais également dans cette tourmente, un pauvre homme qui a peur .

On ne peut citer les quinze acteurs de cette pièce (surtout les plus proches !). Qu'il me soit permis d'extraire, outre Gérard Colas et Nati (la seule à apporter quelque gaîté dans ces moments de vie tragiques), Philippe et Michèle Ferré, fidèles et talentueux acteurs de la troupe, Nicole Fayolle, tragique dans « LA DÉLATION » et notre bouchère, Marinette Boulleray, renversante (et renversée) dans son rôle de … bouchère, les jeunes tels que Guillaume Chapet, l'abominable SA, plus vrai que nature, Fabrice Granier, mari dépassé par les évènements dans « LA FEMME JUIVE», l'inspecteur de police prudent dans l'expression du droit et inquiet dans « LE MOUCHARD » ; n'oublions pas non plus la mère du mouchard, Laurence Font, étonnante de présence et de vérité.

Mais cette troupe n'aurait évidemment pas donné son meilleur sans la mise en scène et la direction d'acteurs d'Isa Mercure et de Gilles Guillot.

C'est peu de dire qu'ils sont omniprésents de la première minute de répétition à la dernière minute du final. Rien ne leur échappe, leur souci du détail s'allie avec une incroyable gentillesse ferme et attentive à l'égard de ces artistes et comédiens amateurs à qui ils font sortir le meilleur d'eux-mêmes.

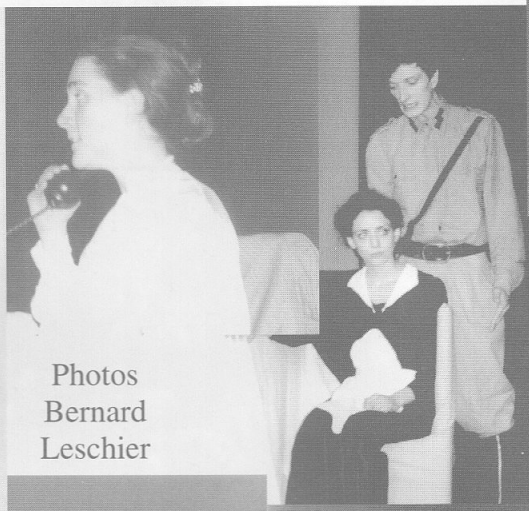
Je me dois de citer Grégory Clin, régisseur hors pair, sans qui rien n'aurait pu être réalisé et bien entendu notre présentatrice « préférée » Marie Perthuis, sous l'égide de laquelle la pièce s'est déroulée sans l'ombre d'un accroc.

Espérons que la troupe du Grabuge pourra jouer à nouveau cette pièce, car il serait dommage que leurs efforts ne soient pas récompensés pour le plus grand bénéfice de nouveaux spectateurs .

Anne-Marie CLÉMENT
Spectatrice assidue

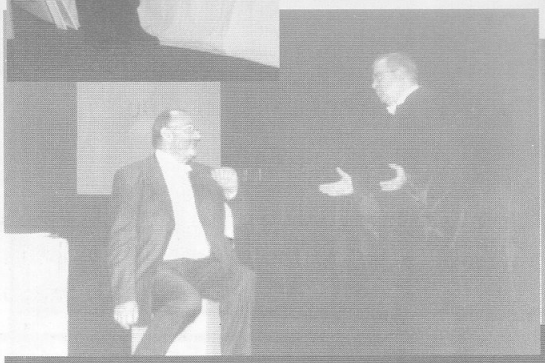








Photos
Bernard
Leschier

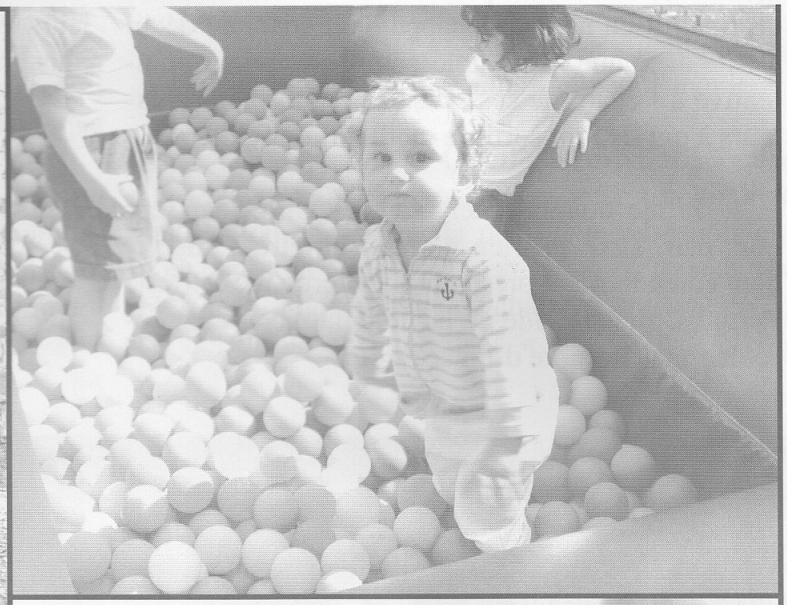


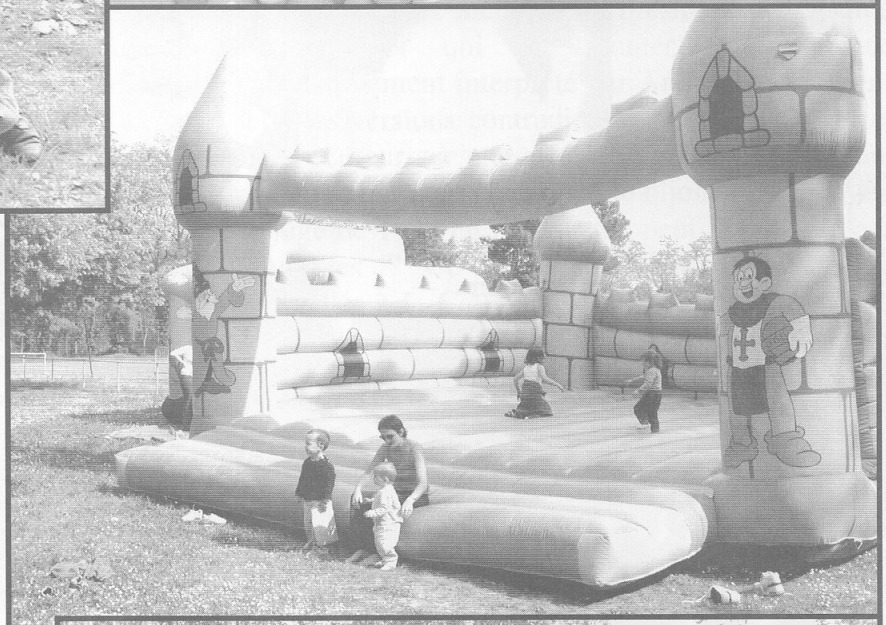




FÊTE FORAINE



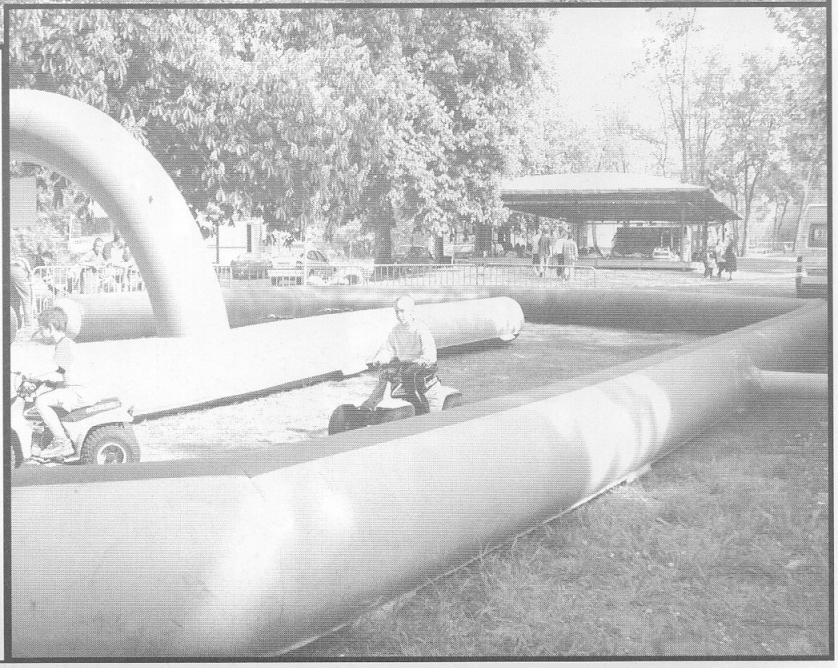




Ce mercredi 8 mai, pour le plus grand plaisir des enfants, étaient installés au stade des jeux extraordinaires tels que les quads, la pêche aux canards, la piscine à boules, le château gonflable et les autos tamponneuses. Ceux qui se sont rendus sur place, avaient de 12 mois à 12 ans (et plus). Ils ont pu pleinement profiter des rebondissements d'un château peu ordinaire, des éclaboussures d'une piscine non moins originale, quant aux canards, en rencontrer des bleus et des rouges c'est amusant, enfin avec les quads, bonne expérience dans la poussière "comme les grands". Une journée où tout était possible à réaliser : l'amusement sous le soleil, se restaurer au son de l'orgue de barbarie qui a permis à quelques-uns d'échanger des pas de danse.

Pourtant toutes ces nouvelles attractions, une première à Villiers, auraient dû réunir plus de participants, ce qui aurait été le cas si la fête foraine avait été couplée avec le relais triathlon.

Corinne ANDRÉ

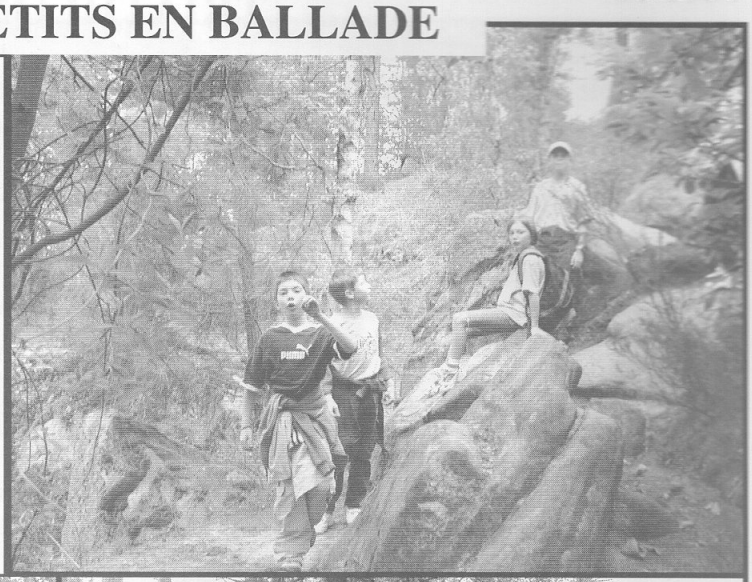


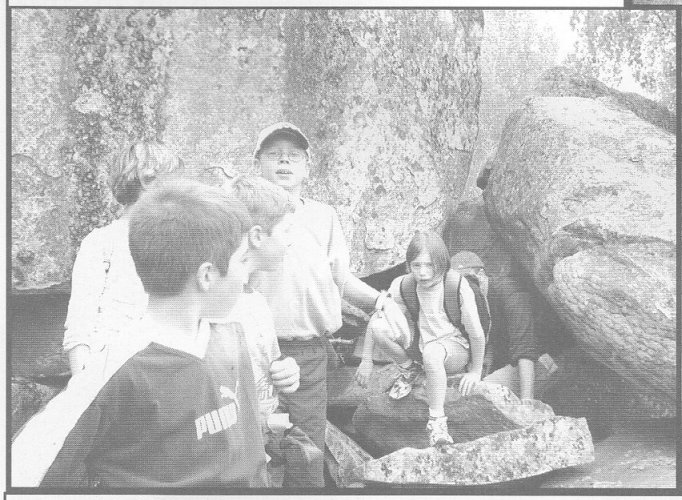
GRANDS ET PETITS EN BALLADE

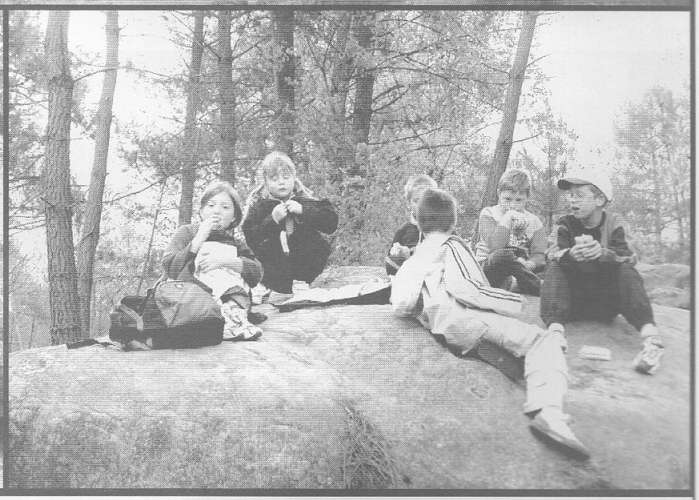
Sortie des enfants

Six enfants, accompagnés de six adultes, ont fait connaissance avec le domaine des 3 pignons. Pendant que, avec 3 adultes, les quatre plus grands parcouraient à bonne allure la partie la plus sportive du circuit rouge des 25 bosses, les plus jeunes suivaient les grandes allées. Le pique-nique dans une pinède réunissait les douze participants. Les deux groupes prenaient des trajets différents pour rejoindre les voitures. Les jeunes n'ont pas eu besoin d'être bercés le soir mais sont prêts à recommencer.

Danièle ESCLANGON







Promenades des Aînés

Malgré le temps incertain, 7 courageux sont allés passer une journée à la Vignette pour voir la roche, du grès lustré, qui a permis aux hommes du Néolithique de tailler des outils plus grands et plus solides que ceux en silex bien que moins tranchants.

Une après midi, aux Cabanes, une dizaine d'intrépides ont pu admirer des gravures rupestres: des grilles,des rouelles, un animal difficile à identifier, peut-être une salamandre, et même une figuration humaine.

Philippe ESCLANGON





TRIATHLON

La troisième édition du Triathlon de Villiers-sous-Grez a encore connu un franc succès. Sous le soleil, le nouveau parcours tracé par Laurent MAYOUD a été plébiscité par l'ensemble des participants. Cela a permis aux nombreux spectateurs positionnés devant la ligne d'arrivée d'assister aux passages de tous les relais. Les Villarons participants ont largement brillé dans les trois catégories d'âge.

Tous les participants ont pu recevoir un lot offert par les sponsors qui ont bien voulu nous aider (Olympus France, les produits surgelés PICARD, les négociants en spiritueux MARTIAL, NINA RICCI, le Crédit Agricole, la SAUR et les produits de soins AUBRY offerts par un salon de coiffure d'Evry). Des bons DECATHLON intégralement financés par la municipalité ont complété les lots pour le plus grand plaisir des 63 valeureux concurrents.

Des coupes ont été remises à la plus jeune participante Emma BELZUNCE, à l'équipe féminine composée de Laëtitia HUBERT, Laure UBALDINO et Cécile CHEVREAU et à l'équipe vétéran composée de Christine DELEPLANQUE, Jean-Paul CLÉMENT et Sylvie PANTZ.

La fin des épreuves s'est terminée dans une grande convivialité autour du verre de l'amitié.

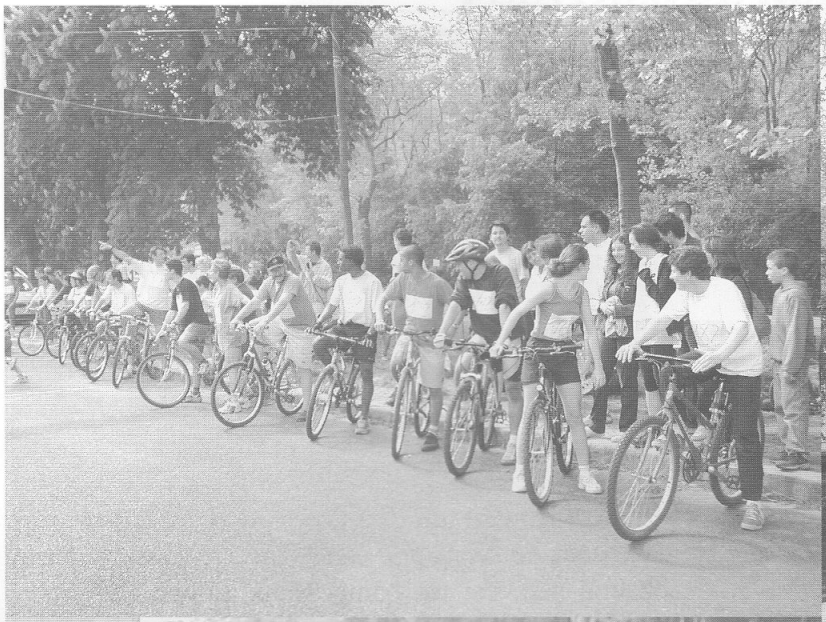
Rémy EDARD















Podium des trois catégories d'âge

JUNIOR 1			
1ère équipe	Gaspard IMBAULT	Julia GERBAULT	Alice BUREAU
2ème équipe	Erwan LEPAGE	Cedric THIBAUT	Antonin LEROY
3ème équipe	Mélanie EDARD	Mégane EDARD	Antoine BODET
JUNIOR 2			
1ère équipe	Jeremy GUILLEMOTEAU	Johan DARRE	Thomas ROUSSEREAU
2ème équipe	Emilie CHAPELIN	Cedric DESMOULINS	Yves CHAPELIN
3ème équipe	Alexandre COMA	Benjamin LEPAGE	Kevin CARRERE
SENIOR			
1ère équipe	Anthony DARRE	Gaël RIERNY	Baptiste DARRE
2ème équipe	Thomas HUBERT	Schakibe DIDDA	Basile LEROY
3ème équipe	Marc ROUSSEAU	Daniel BRESSAN	Jean-Luc MURE

SOIRÉE DU 8 MAI 2002 : CONCERT LEROY & CO

Ceux qui connaissent Bernard et Laurence LEROY et qui suivent depuis de nombreuses années leurs efforts pour développer et implanter la musique dans notre village, se pressaient le mercredi 8 mai au Foyer rural pour écouter et surtout découvrir leurs élèves.
Parlons d'abord d'eux puisqu'ils ont interprété trois **danses hongroises pour piano à quatre mains** de *Johannes BRAHMS,* d'une façon magistrale (aimez-vous Brahms ? …moi, oui).

Bernard a accompagné à deux reprises un talentueux saxophoniste, Daniel CABANE, dans deux morceaux d'*Heitor VILLA LOBOS*.
Ce jeune CABANE ira loin … plus loin encore que le Canada !
Bon sang ne saurait mentir, et Pauline LEROY a interprété seule une **sonate** de *PROKOFIEV* et accompagnée d'Aurélia DAL ZOTTO, une **fantaisie** pour violoncelle et piano de *Robert SCHUMANN*.
Dans la seconde partie, elles ont joué avec un infini talent un **intermezzo** de *Enrique GRANADOS*.

Et puis, Émilie CERAUDO, elle aussi pianiste, a interprété avec beaucoup de sensibilité **Essor** de *Robert SCHUMANN* et avec Alexandra UNION, trois **préludes** de *Georges GERSHWIN,* tandis que cette dernière se livrait avec brio à une **fantaisie impromptu** de *Frédéric CHOPIN*.

Dans une musique plus légère, Bernard LEROY a pris place aux côtés de Laëtitia HUBERT dans un **Cortège burlesque** *d'Emmanuel CHABRIER* bien entraînant.

On dirait presque que tout ceci est très classique; aussi, ce qui l'était moins, c'est la composition de Damien, Thierry LECHEVALLIER, et Julien CERAUDO intitulé **L'anneau de ma douce amie** où l'un chantait, l'autre jouait de la clarinette et le troisième du piano. Ce morceau fut, à juste titre, très applaudi car très original et démontrant le degré de maturité de ces jeunes gens.

Enfin, nous avons découvert à trois reprises l'acuité de la flûte à bec jouée tout d'abord en duo dans une **sonate** de *Georges Friedrich TELEMANN* par Marion DUMAS, et Cassandre (qui n'annonçait rien de dangereux) BALOSSO-BARDIN, cette dernière jouant en dernière partie un fulgurant **concerto** de *Giuseppe SAMMARTINI* qui, comme chacun sait, est un compositeur italien faisant le pont entre *Jean-Sébastien BACH* et *Wolfgang Amadeus MOZART* et qui est considéré comme le véritable père de la symphonie.

Et puis, - et j'ai gardé cela pour le bon bec – Marion DUMAS a interprété toute seule **Méditation** de *Hirose RYOHEI* qui, comme chacun ne le sait pas, est un compositeur japonais contemporain.

Bravo à Marion DUMAS d'avoir eu l'audace de faire connaître dans un village d'Île de France, *Hirose RYOHEI*, de l'avoir fait applaudir … et d'avoir été ovationnée !

Tout ceci pour dire que cette soirée fut délicieuse : un seul regret, c'est que tous les villarons n'aient pas pu profiter de ces jeunes talents dont certains ont vraisemblablement une grande carrière devant eux.

Bravo et merci, une fois de plus, à Bernard et Laurence LEROY de faire du village un pôle culturel important. Continuez à nous enchanter.

Jean-Paul CLÉMENT

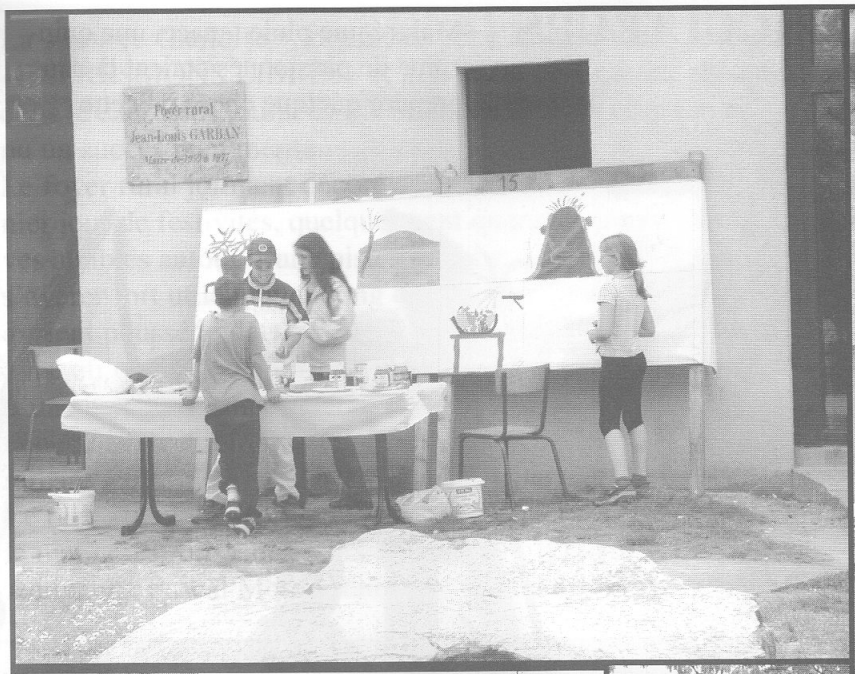
SOIRÉE POP ROCK

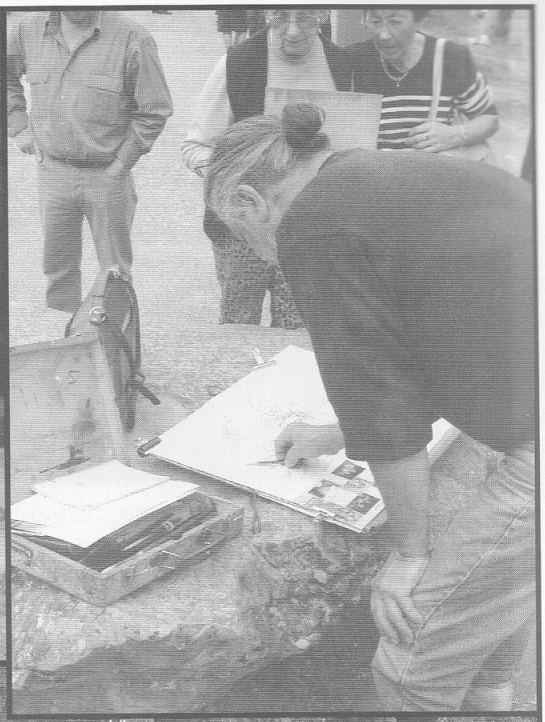
Le 7 mai au soir, le groupe SLAPS donnait son premier concert au foyer rural. Une petite centaine de personnes s'était réunie pour cette occasion. Le public était majoritairement composé de jeunes, cependant quelques adultes courageux avaient fait le déplacement et s'en sont trouvés réjouis.

Le groupe SLAPS nous a offert de la musique pop rock, reprises ou propres compositions, et de la bonne humeur durant environ deux heures. La soirée s'est achevée vers 23 h 30 sous un tonnerre d'applaudissements pour ces jeunes qui nous ont, l'espace de quelques heures, communiqué leur passion pour la musique.

Laëtitia HUBERT

PEINTRES DE RUE









Les peintres ont installé leur chevalet dans les points marquants de Villiers, surtout autour de l'église. Pendant ce temps les jeunes utilisaient des panneaux tout prêts pour exprimer leurs fantasmes. Le soir ces panneaux ont été découpés et vendus aux enchères.

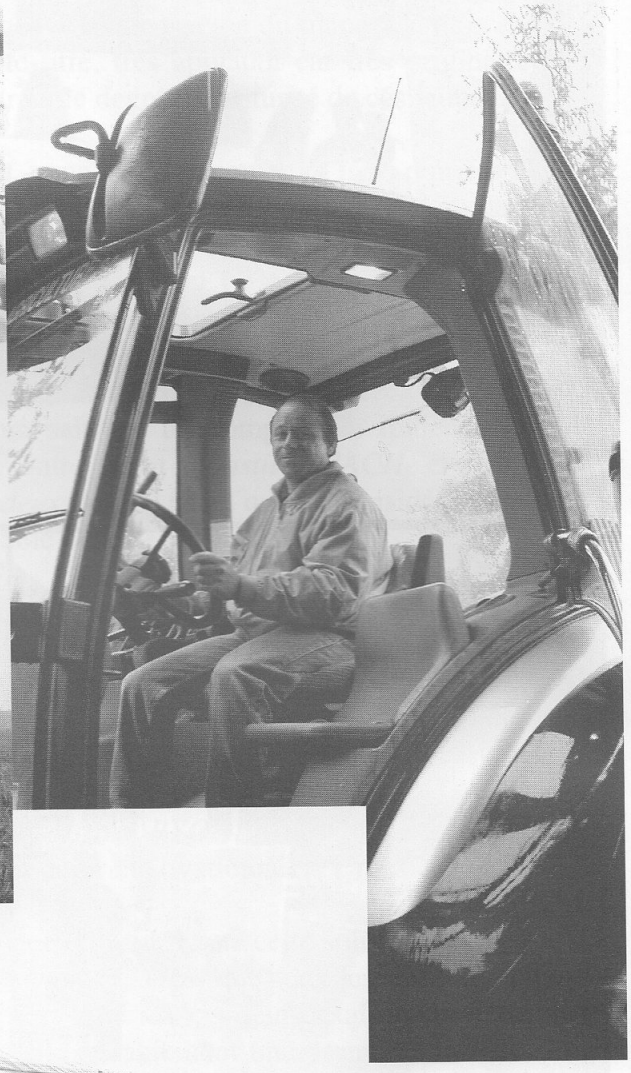




VISITE DE LA PLAINE AVEC LES AGRICULTEURS









Malgré une pluie tenace, une quinzaine de passionnés étaient là dans le but d'apprendre quelque chose de cette science de l'agriculture dont beaucoup ignoraient tout.

Alain Champion et Didier Viratel avaient préparé, avec du matériel agricole pour rester dans la note, un équipage confortable à l'abri de la pluie. Pendant que Didier Viratel conduisait le tracteur, Alain Champion apprenait aux spectateurs assis sur des bottes de paille à distinguer les différentes « herbes » qui poussent dans les champs : blé, orge, betteraves, petits pois et autres. Il nous a initié aux méthodes de la culture suivant la qualité des sols, à l'assolement triennal et à l'utilisation des récoltes.

Philippe ESCLANGON

SOIRÉE GAULOISE

La « Soirée Gauloise », organisée par l'association «EXPRESSIONS LIBRES» et la Société de Chasse, dans le cadre des journées « Villiers en fête » a obtenu un succès bien mérité.

Le foyer rural joliment décoré accueillait, en ce dernier jour de festivités, quelques cent quarante convives attablés autour d'une piste de danse qui allait s'avérer fort utile tout au long de la soirée. Certains avaient poussé le détail jusqu'à se costumer : c'est ainsi qu'on pouvait voir évoluer divers personnages d'une bande dessinée célèbre et Obélix lui-même en la personne de notre maire qui a fait une entrée très remarquée.

Le menu était aussi à la hauteur de l'évènement. Dès le matin, les rôtisseurs, Robert Fougères, Richard Antoine et Pascal Moine étaient à l'ouvrage. Après les hors d'œuvres préparés par des dames du village, ils ont pu proposer leurs agneaux cuits à point (ils avaient bien pensé à des sangliers, mais aucun ne s'était présenté dans les parages).

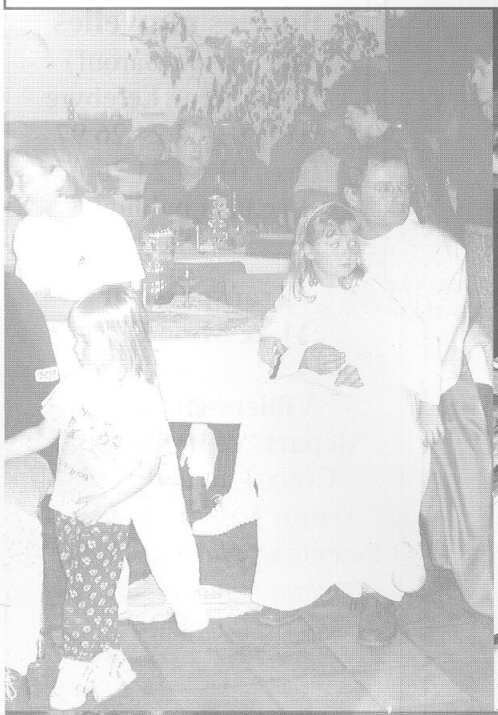
Au dessert, un concours permettait à tous de déguster de succulentes tartes.

C'est Mme Chantal Esposito qui a remporté la palme (en l'occurrence un livre de cuisine !).

L'orchestre entraîna, jusque tard dans la nuit, des danseurs qui pour la plupart découvraient les joies d'un Fest Noz breton.

Tous les organisateurs sont à féliciter pour leur compétence et la qualité de l'accueil qu'ils ont su réserver à tous les participants.

André ORTS









Associations culturelles et sportives de Villiers-sous-Grez 77760

Envahiss'notes
14 bis, rue Gabriel Bachet
Tel : 01 64 24 25 85
Orchestre, chorale, opéra d'enfants

Tennis club
39 bis, rue de Nemours
Tel : 01 64 24 21 78
e-mail : champion.pierre@free.fr
École de tennis, perfectionnement,
Mini–tennis, inscription à partir de 5 ans

Club Amitié et Loisirs des Aînés
11, rue du Buisson
Tel : 01 64 24 25 34
Rencontre, brocante, sortie, promenade

Société de chasse
13, rue de Larchant, tel : 01 64 24 26 82
Chasse petit et gros gibier

Amicale Villaronne
2, rue Croix-Lambert
Tel : 01 64 24 20 10
Bibliothèque, art et artisanat, soirées de jeux de société, produits de nos régions, compétitions sportives et..

A travers chants
Chorale adultes

Atelier théâtre du Grabuge
Théâtre

EXPRESSIONS LIBRES
13, rue de l'Église
Tel : 01 64 24 26 22
Fax : 01 64 24 26 74
e-mail : yvespsv@club-internet.

LES AMIS DE VILLIERS
Art et Tradition
11, rue du Buisson
Tel : 01 64 24 25 34
Conservation du patrimoine

Association boulistes
29 bis, rue de Nemours
Tel : 01 64 24 26 04
Boule lyonnaise

Bonnes nouvelles
(théâtre du Barouf)
23, rue René Lefebvre
Tel : 01 64 24 26 97
Fax : 01 64 24 26 07
Lectures publiques

Association sportive scolaire des écoles de Recloses et Villiers
5, rue de Larchant
Villiers-sous-Grez
Tel : 01 64 24 25 91

Agenda

Conseil Municipal (mairie 5 rue de Larchant, tel 01 64 24 21 03)
lundi 1er juillet séance à 20 h 45

Pratique
samedi 8 juin 10 h 45 à 13 h *Kangourou* à La Chapelle la Reine
samedi 15 juin 10 h 45 à 13 h *Kangourou* à St Pierre Clos St Jean
lundi 17 juin **Ramassage des monstres**
samedi 22 juin 10 h 45 à 13 h *Kangourou* à Nemours Champ de Mars

Récréatif
jeudi 13 juin, 14 h Promenade des Aînés, marais, gouffre de Larchant
jeudi 20 juin, 10 h Promenade des Aînés, Souppes-sur-Loing

Transport à Villiers-en-Bière
jeudi 27 juin, 9 h 55

Transport par M. & Mme Ritt

Villiers-en-Bière
départ "centre" 9 h 55,
"Croix-Lambert" 10 h.
retour Villiers 14 h 30.
Retenir sa place avant le 20 de chaque mois auprès de Mme Larchevêque au 01 64 24 27 85.

Nemours, le mercredi
départ "centre" 8 h 45,
"Croix-Lambert" 8 h 50.
retour Villiers 11 h 30.

Bus pour Fontainebleau le vendredi
départ "centre" 9 h 00
"Croix-Lambert" 9 h 05
retour Villiers 11 h 45

Toutes les lignes de ramassage scolaire sont ouvertes à tous, il suffit de payer sa place.